

# Annoncé à Bruxelles, Carles Puigdemont met mal à l'aise le gouvernement belge

## Épingle

**Amadeu Altafaj n'est plus le représentant de la Catalogne auprès de l'Union européenne.** Il a été démis de ses fonctions par Madrid, à la suite de la mise en œuvre de l'article 155 de la Constitution espagnole. Ancien porte-parole de la Commission européenne (de Louis Michel, notamment) et ex-membre du cabinet d'Olli Rehn, à l'époque où le Finlandais était commissaire aux Affaires économiques, M. Altafaj portait (en plusieurs langues) la voix de l'exécutif catalan à Bruxelles, notamment auprès de la presse. Dans sa lettre d'adieu, Amadeu Altafaj a souligné le fait qu'il avait toujours insisté sur la force du dialogue et la recherche de solutions pacifiques. Il a ajouté que de nombreux Catalans avaient été déçus par l'Union européenne. Avant de conclure : "Mais l'Europe est nôtre, et nous, les 7,5 millions de Catalans, sommes aussi européens." **OleB**

**Q**ui était où, quand, avec qui et pourquoi ? Dans les rues bruxelloises ce lundi, les journalistes n'ont cessé de chercher les raisons et des traces de la présence annoncée dans la capitale de Carles Puigdemont, le leader destitué de la Catalogne.

Ce sont plusieurs médias espagnols qui ont d'abord annoncé la présence à Bruxelles de celui qui pourrait être poursuivi par les autorités madrilènes pour "désobéissance" et "malversation de fonds". En soirée, auprès de Belga, l'avocat Paul Beckaert semblait confirmer cette venue, en annonçant qu'il avait été pris comme avocat par Carles Puigdemont, et qu'il lui aurait parlé à Bruxelles.

### La N-VA dément toute invitation

Mais pourquoi le leader catalan serait-il venu dans notre pays ? Annoncé dans un premier temps au siège de la N-VA pour une réunion privée, le parti nationaliste a tenu à réagir, démentant le fait qu'il

■ Le leader catalan destitué serait arrivé à Bruxelles pour demander l'asile politique en Belgique, qu'il n'a aucune chance d'obtenir.

■ Il aurait répondu à l'invitation implicite de Theo Francken.

■ En Catalogne, le gouvernement espagnol a repris le contrôle.

aurait invité le Catalan. Le ministre de l'Intérieur, Jan Jambon (N-VA), n'"est pas au courant" de la venue en Belgique du président destitué, a ainsi affirmé le porte-parole du ministre à l'agence Belga.

Cela voudrait-il dire que Carles Puigdemont a d'initiative pris la route pour demander l'asile en Belgique, à la suite notamment des propos du secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration Theo Francken (N-VA) qui avait affirmé qu'il pourrait faire une demande d'asile politique à la Belgique ? Qui sait... Lundi, les médias espagnols annonçaient également que Carles Puigdemont et cinq ex-conseillers de son gouvernement allaient demander l'asile politique dans notre pays.

La journée de mardi pourrait permettre d'éclaircir ces doutes. Une conférence de presse de Carles Puigdemont est évoquée. Et la semaine qui vient risque de placer le Premier ministre Charles Michel au cœur de l'actualité et de la diplomatie européenne. Sa réaction est déjà très attendue.

**BdO**

## "Sans halte-là clair et rapide envers la N-VA, Charles Michel se montre complice des indépendantistes catalans"

**I**l est des silences qui résonnent plus que d'autres. Celui entretenu ce lundi par le Premier ministre Charles Michel (MR) sera entendu au moins jusqu'en Espagne. Face aux rumeurs qui annonçaient la présence ou la venue du président catalan destitué Carles Puigdemont à Bruxelles, le Premier ministre, à l'heure de boucler ces lignes, n'a pas souhaité réagir officiellement, ne permettant pas de mieux comprendre les motifs de cette éventuelle venue, ou tout simplement de démentir l'existence de liens qui semblent se nouer entre l'indépendantiste catalan et la N-VA.

Ce silence, c'est peu de l'écrire, a fait bondir l'opposition qui a d'emblée demandé au pré-

sident de la Chambre Siegfried Bracke (N-VA) de convoquer le Premier ministre afin qu'il s'explique cette semaine sur la position de son gouvernement.

### L'opposition demande plus de clarté

Car c'est cette position qui inquiète justement l'opposition. "Comment comprendre la position du Premier ministre ?", s'interroge Catherine Fonck, la cheffe de groupe CDH à la Chambre. "Comment le Premier ministre Charles Michel, qui ne cesse de porter un discours volontariste pour relancer le projet européen, peut-il accepter l'attitude de son partenaire la N-VA qui dit vouloir accueillir une personnalité

*politique qui ne respecte ni la Constitution, ni les décisions de justice de son pays? Sans halte-là clair et rapide envers la N-VA, Charles Michel se montre complice avec les politiques indépendantistes catalans."*

Même tonalité côté Ecolo. "Ce silence engage la Belgique sur la scène politique internationale", insistait Jean-Marc Nollet, chef de groupe à la Chambre. "Jusqu'ici la Belgique avait tenu une position intéressante, en encourageant le dialogue et en privilégiant une équidistance entre Madrid et Barcelone. Depuis 48 heures et les propos du secrétaire d'Etat à l'Asile et la Migration Theo Francken, force est de constater que ce n'est plus le cas. Certains membres de son gouvernement mettent de l'huile sur le feu, et Charles Michel doit donc reprendre les choses en main. S'il ne le fait pas cela donne l'impression qu'il a transféré la politique étrangère à la seule N-VA."

Même son de cloche, encore, du côté socialiste. "Il est urgent que Charles Michel fournisse des explications sur la probable visite de la délé-

gation Puigdemont à Bruxelles", a twitté le président du PS Elio Di Rupo. "Il en va de la crédibilité internationale de la Belgique."

#### Le malaise grandit au sein même de la majorité

Si le silence du Premier ministre a accru les tensions entre l'opposition et la majorité, le malaise était facilement perceptible également au sein de cette majorité. Derrière les silences embarrassés, certains membres du gouvernement veillaient cependant à banaliser les propos de Theo Francken tenus ce week-end. Pour rappel, le secrétaire d'Etat se demandait si Carles Puigdemont pourrait bénéficier d'un procès équitable en Espagne. Ces mêmes membres du gouvernement affirmaient également que ce n'était pas la N-VA qui avait invité le leader catalan ce lundi à Bruxelles. Mais les propos étaient si discrètement susurrés qu'ils témoignaient davantage de l'embarras que du démenti formel.

BdO

## Aucune chance d'obtenir l'asile politique

Quelle est la situation de Carles Puigdemont sur le plan juridique ? Trois questions se posent à son sujet.

### 1 M. Puigdemont peut-il se déplacer à sa guise ?

En tant que ressortissant d'un Etat membre de l'Union européenne (l'Espagne), M. Puigdemont jouit du droit de libre circulation et de séjour sur le territoire de l'Union. Aucune inculpation ne lui ayant été signifiée à ce jour et aucun mandat d'arrêt n'ayant été délivré à son endroit, il n'y a pas de raison qu'il ne puisse pas être libre de ses mouvements, même si, d'après des sources espagnoles, il s'est rendu en voiture à Marseille où il a pris l'avion pour la capitale belge.

### 2 Quid en cas de mandat d'arrêt européen ?

Et si l'Espagne décernait un mandat contre l'élu catalan ? Comme nous l'a expliqué M<sup>r</sup> Marc Nève, il existe une forme d'automatisme dans la mise en œuvre d'un tel mandat par l'Etat auquel il est adressé par un autre Etat membre de l'UE. Et il serait très étonnant que l'exception du délit politique puisse être retenue pour empêcher l'exécution de l'éventuelle demande es-

pagnole même si, observe M<sup>r</sup> Pierre Chomé, la Belgique a, en son temps, bloqué l'extradition de Basques et d'Irlandais du Nord. Dans le cas qui nous occupe, on est encore très loin d'un tel cas de figure.

### 3 M. Puigdemont pourrait-il obtenir l'asile politique en Belgique ?

D'abord, il faudrait qu'il formule une demande en ce sens. Il faut savoir que pour pouvoir faire partie de l'Union européenne, un Etat candidat doit prouver qu'il respecte les droits fondamentaux des personnes. Partant de la présomption que chaque Etat membre respecte ces droits et est donc considéré comme "sûr", les autres Etats n'accèdent pas aux éventuelles demandes d'asile introduites par un ressortissant de l'UE. Cela dit, plusieurs pays, comme la Belgique, la Suède, l'Allemagne et le Royaume-Uni, suivent une procédure qui passe par un enregistrement de la demande par l'Office des étrangers et un examen, en cinq jours, par le Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides. Pour que le demandeur puisse espérer un résultat favorable, il doit prouver qu'un risque de persécution (et pas seulement de discrimination) existe dans le pays dont il est originaire et que ce pays et ses institutions ne lui offrent pas de protection. La charge de la preuve est très lourde. Depuis plusieurs années, entre 40 à 100 demandes d'asile par an sont adressées à la Belgique par des Européens. Beaucoup sont loufoques et ne sont pas prises en considération. D'autres sont plus sérieuses mais aucune n'a abouti depuis longtemps.

Ce que M. Puigdemont pourrait demander, c'est un titre de séjour. Ce n'est pas gagné non plus, surtout en cas d'inculpation et de délivrance par Madrid d'un mandat d'arrêt européen.

An. H et J.-C.M.